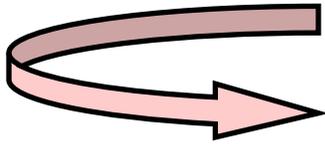


CHSCT SP DU JEUDI 16 MARS 2017

Etaient présents pour FO : Jean DAIX, Renée DUCCELLIS, Odile CATROU, André CARCELLE, Anne FLORENTIN, et deux nouveaux camarades ayant rejoint notre délégation : David PEVERELLI (préfecture de la Sarthe – assistant de service social) et Sandra GRUSZKA (préfecture du Lot).



Election du secrétaire du comité :
Jean DAIX, secrétaire départemental FO de la Manche, élu à l'unanimité.

Bilan PPNG :

FO dénonce le recrutement des vacataires sur les CERT (Centre d'Expertise de Ressources Titres) pour permettre le respect du calendrier.

L'administration répond que c'est dû à la période transitoire, en attente du transfert des agents des guichets circulation.

FO vous rappelle l'engagement de l'administration : pas de mobilité forcée.

Pour les agents des CERT : quotas, bâtonnets et « clic-clic ». FO interroge l'administration sur les conséquences de ces tâches répétitives sur la santé. Quel accompagnement local est prévu?

A la demande de FO, l'administration va réfléchir à des fiches de bonnes pratiques sur la prévention des Troubles Musculo Squelettiques, les troubles visuels induits par le travail sur écran.

Point d'accueil par des médiateurs numériques: fonction occupée par des services civiques. FO n'a pas eu de réponse sur la date d'installation de ces points accueil.

FO a interpellé l'administration sur les conditions de travail des services civiques, de leurs formations assurées par les agents. De plus, suite aux remontées locales, FO a demandé le nombre et le taux de démissions chez les services civiques

Aux standards c'est « **la surchauffe** » pour nos collègues : conséquence des usagers perdus et délaissés par PPNG.



Au plus proche de vous !!!

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>



Fiche bonne pratique n° 10 (projet) : Plans de Prévention des Risques Routiers « reconnaissance au travail »

Pour FO la reconnaissance au travail passe aussi par une vraie politique d'avancement de promotion.

Ce point reconnaissance salariale est absent de la fiche.

Psychologue du travail de la SDASAP (sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement des personnels) /DRH

Il est chargé de mission auprès de la sous direction, et peut intervenir en préfectures ou sous-préfectures en soutien pour des études de l'organisation du travail (après validation de l'Administration Centrale).

Livret de parcours professionnel pour le personnel handicapé

Actuellement, en cours d'expérimentation, ce livret sera sur la base du volontariat. L'agent sera l'unique propriétaire et l'administration s'interdit toute reproduction.

FO vous informera de sa généralisation.

FO suit ce dossier et reste vigilant sur les formations des conducteurs en 2017.

RIFSEEP et conditions de travail :

FO regrette que cette énième réforme engendre mal-être, et incompréhensions. FO a demandé que les réformes puissent être à l'avenir anticipées et expliquées aux agents en amont.

Télétravail :

L'arrêté du 2 mars 2017 portant application du décret n° 2016-151 du 11 février 2016 et fixant les modalités de mise en œuvre du télétravail au sein des ministères de l'intérieur et des outre-mer, est paru au Journal Officiel le 7 mars 2017.

FO alerte, dans cette nouvelle organisation de travail, sur le respect au droit à la déconnexion.

Prochains CHSCT : 20 juin et 19 octobre 2017.

FO va lancer prochainement une enquête nationale auprès de nos représentants aux CHSCT locaux.

En cas de difficultés dans vos conditions de travail, n'hésitez pas à les signaler à vos représentants FO.



DECLARATION PREALABLE

Monsieur le président,

FO tient à interpeller de nouveau l'administration sur les conséquences de la mise en place de PPNG, aggravant un climat anxigène dans les services préfectoraux, et générateur de troubles de santé.

En effet, les agents ayant rejoint les plateformes, sont déjà soumis à des quotas de production, s'interrogent sur l'organisation managériale et immobilière, et sur leurs conditions de travail.

Pour cela, FO demande à ce que tous les agents en poste puissent bénéficier d'un temps d'adaptation à ces nouvelles missions avec une organisation des missions en adéquation avec la lutte contre la fraude, mission prioritaire.

FO demande l'aménagement systématique des matériels de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques, sans qu'ils aient besoin de consulter individuellement les médecins de prévention locaux, si ceux-ci n'ont pas été associés à l'installation de ces services.

FO demande la prise en charge par l'administration d'un suivi annuel de la vision de tous les agents affectés aux CERT, car ils travaillent uniquement sur écran et demande un rappel des préconisations et des bonnes pratiques concernant le travail sur écran.

FO est très inquiet sur les conditions de travail des agents recevant du public. En effet, les incidents, incivilités, menaces, agressions verbales voir physiques, des gestes d'automutilation des usagers (pouvant aller jusqu'à l'immolation) sont une réalité. A ce climat de violences s'ajoute l'incertitude de la sécurité au travail par la disparition des gardes statiques, transférant ces missions sur des agents non habilités.

FO exige le retour d'une véritable politique de sécurité des agents et des bâtiments, symbole de l'Etat dans les départements fortement exposés aux risques.

Pour cela, FO demande une campagne nationale, demandant à tous les agents de signaler systématiquement tous ces incidents dans le cahier d'hygiène et sécurité, ou de mettre à disposition une fiche type de signalement d'incidents.

FO rappelle n'avoir jamais été partenaire des réformes successives qui malmènent les agents, dégradent leurs conditions de travail, et organisent la désertification des services de proximité pour les administrés, comme l'avait déjà dénoncée FO et constatée cette semaine dans la Presse Quotidienne Régionale.

FO réaffirme son attachement aux valeurs et principes républicains, son attachement au service public pour tous, son inquiétude de la mise en place de PPNG, véritable « plan social », par l'érosion constante des effectifs, une augmentation des contrats précaires au détriment du statut et en opposition à une réelle modernisation de l'administration et à l'intérêt général.

FO demande à ce que cette déclaration soit annexée au Procès Verbal.

